

Hydro-Québec mise en échec : les leçons d'un combat exemplaire pour un nouveau type de développement

François Hulbert

Volume 38, Number 105, 1994

L'étalement urbain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022460ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022460ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Hulbert, F. (1994). Hydro-Québec mise en échec : les leçons d'un combat exemplaire pour un nouveau type de développement. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(105), 455–460. <https://doi.org/10.7202/022460ar>

Hydro-Québec mise en échec : les leçons d'un combat exemplaire pour un nouveau type de développement

François Hulbert

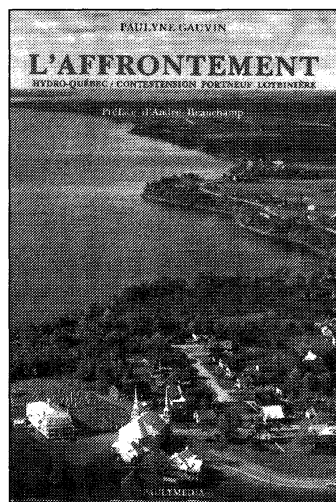
Département de géographie
Université Laval

Ce texte est la présentation d'un livre qui analyse un projet devenu une affaire : l'affrontement entre les citoyens de Portneuf et Lotbinière et l'Hydro-Québec, à propos du passage d'une ligne électrique à haute tension dans leur territoire. Cette affaire mérite d'être présentée, car elle est exemplaire à plus d'un titre et porteuse d'avenir pour des formes de développement autres que celles qui sont aujourd'hui plus ou moins imposées. Ce livre existe par la volonté de son auteure et non par celle des éditeurs, peu enclins à mettre en scène des faits et gestes qui ébranlent des certitudes, dénoncent des comportements et de soi-disant impératifs économiques, mettent sur la table de nouvelles valeurs et surtout défont une certaine image d'Hydro-Québec, obligeant cette société d'État à faire marche arrière en remettant en cause sa toute-puissance et le type de développement qu'elle représente.

Ce livre mérite d'être sorti de l'ombre, car il est le témoignage d'un rude combat aux enseignements multiples et le point de départ possible d'un débat. C'est à ce titre qu'il est présenté dans cette rubrique.

GAUVIN, Paulyne (1992) *L'affrontement. Hydro-Québec/Contestension Portneuf Lotbinière*. Paulymédia, 368 p. [Paulymédia, 3480, carré de Nevers, Sainte-Foy, Québec, G1X 2E1; 24,35 dollars (frais d'envoi compris)]

À première vue, cet ouvrage n'a rien de géographique, n'a aucune prétention scientifique et se verrait facilement rejeté par certains dans la rubrique des faits divers sans intérêt. Pourtant, il est question de fleuve, d'espace, de paysage, de développement régional, d'environnement, d'une population de villages et de rangs et d'une grande entreprise, Hydro-Québec. Il est question d'un problème de localisation d'une infrastructure de transport d'énergie électrique qui doit traverser des terres agricoles, des boisés et un fleuve, le Saint-Laurent, large de trois kilomètres à cet endroit; il est question de rapports de force qui s'établissent dans l'espace entre des acteurs multiples et de la



mise en cause d'un milieu de vie. La géographie dont l'objectif est de chercher à mieux appréhender et comprendre un territoire et ses enjeux ne peut ignorer cette réalité; elle doit même y puiser ses racines et trouver là sa matière première. Géographes, sociologues, politologues, spécialistes en aménagement du territoire et développement régional, citoyens ont des enseignements divers à tirer d'un ouvrage au contenu riche d'une expérience aux facettes multiples. Nombreux sont ceux qui, aux prises dans leur région avec des projets qu'ils ne veulent pas, se retrouveront dans cette expérience de terrain qui méritait d'être relatée.

C'est l'histoire d'un combat pour une utilisation différente du territoire; de 1985 à 1988, des citoyens de Portneuf et Lotbinière, riverains du Saint-Laurent, ont refusé de voir leur paysage familier, dont les guides touristiques vantent les qualités et la valeur patrimoniale et que les schémas d'aménagement prennent en compte, défiguré par le passage d'une ligne électrique à haute tension. Il ressort qu'un projet présenté comme inéluctable peut finalement trouver une alternative, voire même plusieurs; une lutte qui en première analyse peut n'apparaître que locale, intéressée, est devenue «un enjeu d'envergure nationale» (p. 137) et débouche en fait sur un combat plus global, s'ouvrant sur des perspectives plus larges et de nouvelles valeurs porteuses d'avenir. On assiste en fait à un véritable retournement de situation : une cause considérée par beaucoup comme perdue d'avance va en grande partie être gagnée et, qui plus est, ce sont finalement les intérêts fondamentaux d'Hydro-Québec, c'est-à-dire la politique énergétique du Québec de vente d'électricité aux États-Unis, qui se trouvent questionnés. Une technologie présentée au départ comme inappropriée, voire même inexistante, une ligne électrique en tunnel sous-fluvial, devient tout d'un coup fiable, des corridors différents pour le passage de la ligne apparaissent aussi comme possibles. C'est le débat, la confrontation, le jeu des rapports de force et des stratégies qui peu à peu déjouent les manœuvres de rétention de l'information et font apparaître les possibilités et les études cachées qui vont pouvoir donner la priorité à l'environnement sur la technologie la plus facile. Ce n'est pas là la moindre des leçons de cette affaire menée par une coalition de citoyens regroupés sous la bannière «Contestension Portneuf Lotbinière» et qui donne la mesure du pouvoir des citoyens. Elle montre la nécessité de confronter la part de vérité trop souvent arrogante des experts, ceux d'Hydro-Québec qui veulent imposer leur choix, à celle d'autres groupes mus par d'autres valeurs et d'autres intérêts.

Sur la couverture, un titre brutal écrit en rouge au-dessus d'un paysage calme et serein rempli des couleurs de l'automne, en bordure d'un Saint-Laurent majestueux et puissant, à la hauteur du cap Lauzon près de Deschambault, campe le lieu de l'affrontement. Celui-ci, c'est David contre Goliath, les citoyens unis dans une contestation tenace réussissant à ébranler les certitudes d'Hydro-Québec «qui a multiplié sans nécessité les options les plus coûteuses» (pp. 283-288) et amenant le Gouvernement à imposer à sa société d'État une ligne électrique en tunnel sous-fluvial au lieu d'une traversée aérienne avec pylônes et jetées sur les rives et dans le fleuve.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans la richesse des questions qu'il soulève et les leçons qui peuvent en être tirées sur l'organisation des citoyens dans des

luttres similaires, sur l'analyse des comportements des groupes, des décideurs politiques, des associations, des entreprises grandes et petites, la procédure des audiences publiques et ses limites, l'accessibilité à la justice pour les citoyens... On découvre la façon dont est comprise, interprétée et vécue la préoccupation environnementale dans différents milieux.

Cette affaire va en fait faire prendre conscience de réalités plus profondes, montrer l'ambiguïté d'un certain développement qu'il ne faut pas avoir peur de contester pour lui faire dire ce qu'il signifie vraiment. Pour être pris au sérieux et montrer qu'un géant comme Hydro-Québec peut être ébranlé, le groupe Contestension Portneuf Lotbinière a dû aller jusqu'à l'action juridique (chapitre IV), en plaçant la question sous l'angle constitutionnel, pour soutenir qu'une ligne d'exportation hors des frontières relève de la juridiction fédérale et que les lois et règlements du gouvernement québécois en la matière sont *ultra vires*. En posant une telle bombe juridique, qui irait jusqu'à remettre en cause la phase II du projet hydro-électrique de la baie James destiné à vendre de l'électricité aux États-Unis, le Gouvernement et Hydro-Québec ne pouvaient qu'être amenés à négocier pour éviter à tout prix de devoir assumer un débat sur ce terrain. C'est un fait sans précédent qu'un conflit environnemental majeur se dénoue par une action judiciaire débouchant sur une convention entre les parties en cause.

Plus importants sans doute sont l'évolution et l'élargissement des concepts et des valeurs qui vont découler de cette vaste opération. Les promoteurs du projet pensaient peut-être encore le faire accepter en le présentant comme «indispensable à la prospérité de la Province», comme ils l'avaient fait auprès des gens de l'île d'Orléans dans les années 1960 pour la ligne de 735 000 volts traversant le fleuve, qui, au dire du président de la Commission hydro-électrique de Québec d'alors, devait les amener à «s'enorgueillir de porter, à l'égard de tous les territoires du Québec, la marque du progrès» (p. 241). Cette fierté va se porter aujourd'hui sur un autre plan, celui d'«un paysage unique qui a traversé les siècles sans entacher son intégrité» (p. 93) et qu'il faut protéger comme une richesse patrimoniale. La lutte de Contestension va en effet conduire à un élargissement du concept de patrimoine à la notion de paysage, et le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) va enfourcher ce cheval de bataille (p. 93). Le ministère des Affaires culturelles pourra-t-il continuer à dire qu'il «protège des monuments, pas des paysages ou des régions» (p. 92) et qu'«il ne s'intéresse pas aux sites et encore moins aux paysages» (p. 182), alors que le chef du service de l'environnement au ministère des Transports du Québec évoque la nécessité de protéger des «bassins visuels», reconnaît que des paysages doivent être considérés «comme une véritable ressource visuelle» dont il faut garder l'intégrité et qu'il faut éviter de «constituer une discordance permanente aux yeux des usagers et des riverains de nos routes dans une des principales séquences panoramiques du réseau» (p. 156)¹.

Ce livre, c'est aussi, une fois de plus sans doute, la nécessaire remise en cause d'un processus de consultation et de l'institution qui le représente et en est l'instrument : le BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement). Ce qui est en cause, c'est le tracé d'un corridor de passage pour la ligne électrique; or

celui-ci est choisi et le BAPE doit le prendre pour acquis et faire des audiences publiques alors que la décision est prise (p. 145; «un mandat truqué», p. 176).

Le BAPE reconnaît volontiers ses faiblesses, mais en même temps fait des commentaires sévères et des recommandations lourdes de conséquences, en mettant des idées nouvelles sur la table : «Hydro-Québec n'a pas respecté les règles du jeu, a manqué de transparence et a, par conséquent, perdu dans ce dossier toute crédibilité»; «en négligeant de mettre tous les efforts pour développer, dès 1985, une solution moins polluante, le promoteur devient la cause directe de cette pollution... il ne faut pas qu'il économise en polluant» (pp. 240-241). Ce qui devrait aller de soi est avancé : «la Commission recommande vivement que tout choix de corridor ou de tracé ne se fasse qu'après la consultation publique» (p. 233); elle suggère de «promulguer une loi interdisant toute nouvelle traversée aérienne du fleuve par une ligne électrique» (p. 241).

Même Hydro-Québec va tirer profit de cette expérience qui, l'ayant obligé à utiliser une nouvelle technologie, lui permet aujourd'hui d'utiliser celle-ci pour l'avenir en lui donnant une expertise en la matière. Enfin, cette opération va faire naître une association permanente avec des objectifs environnementaux plus globaux : les Amis de la vallée du Saint-Laurent (pp. 314-321).

Toute cette affaire a pu prendre de l'ampleur grâce à une importante couverture médiatique (1 500 coupures de presse, p. 335; rien qu'en décembre 1986, 70 articles recensés, p. 182); mais en même temps, la plupart des journalistes et éditorialistes qui y sont allés de leurs commentaires n'ont pas su décoder les enjeux fondamentaux en cause, ont souvent fait plus de la communication que de l'information et ont considéré qu'il s'agissait d'un banal projet contesté par des citoyens qui ne le veulent pas dans leur cour («une campagne de désinformation bien orchestrée», pp. 260-263). Ce livre mémoire vient à propos consigner une lutte dont l'impact est multiple et globalement très positif; il devrait éclairer des débats toujours actuels en matière d'aménagement et de développement.

Le livre présente un texte très morcelé, composé d'environ 150 parties, aux titres les plus divers, parfois imagés et provocateurs : «la raison du plus fort; les dés sont jetés; les grandes manœuvres; mentez, mentez; la longue marche...»

Le livre est touffu et fait parfois un peu désordre, mais on ne s'y perd pas; on ne s'y ennuie pas non plus; il tient même parfois le lecteur en haleine; celui-ci se demande au fil des pages comment tout cela va tourner. La construction est chronologique, mais aussi thématique; des analyses, des réflexions générales, des interprétations faisant appel parfois à des spécialistes viennent couper le récit, permettant un temps de pause et de réflexion. C'est le but de la rubrique «à bien y penser», qui revient huit fois, en mettant en relief les enjeux essentiels, les valeurs en cause et qui ressemble parfois à un petit condensé de cours; c'est le cas par exemple à propos des médias où l'auteur invité, François Demers, décortique les éléments qui permettent à une cause de réussir (pp. 165-171). Ce sont parfois des témoignages de personnes impliquées dans l'action, comme celui de Me Guy Bertrand, avocat des opposants au projet (pp. 301-305).

L'intention pédagogique évidente entraîne parfois des répétitions; c'est le cas du chapitre VIII («tout compte fait», pp. 289-305), où les témoignages reprennent en partie les faits et gestes analysés en détail précédemment. Certes, une présentation plus systématique aurait sans doute permis de mieux mettre en valeur les acteurs, les actions, les enjeux, les stratégies, les forces en présence. L'auteure fait à la fois dans le récit et l'analyse; elle s'attarde parfois trop sur quelques détails et laisse certains éléments importants se noyer dans des chapitres auxquels le titre ne permet pas de s'attendre. C'est le cas du chapitre V intitulé «le financement» et dans lequel se trouve posé le problème de l'accessibilité des groupes de citoyens à la justice.

La première moitié du livre est bien construite et présente clairement trois parties : le contexte, la crise, l'action; la seconde, faite de chapitres plus nombreux et disparates, apparaît moins organisée. Le chapitre VI par exemple est essentiellement un «rappel chronologique» qui rapporte des faits évoqués dans les chapitres précédents; fort utile avec ses commentaires qui replacent les décisions dans leur contexte, interprètent certains faits en les mettant en perspective, celui-ci aurait pu être en annexe plutôt que perdu au beau milieu du livre.

La présentation est illustrée de photos montrant certains éléments du paysage (fermes, manoir Joly de Lotbinière, églises et villages); d'autres montrent les manifestations sur la voie publique au plus fort de la bataille; quelques caricatures parues dans *Le Soleil* sont reproduites. Il aurait été intéressant d'avoir quelques photos sur les perspectives visuelles menacées par le projet d'Hydro-Québec. Si la page couverture en donne une idée, à l'intérieur du livre seule la photo de la traversée aérienne temporaire du Saint-Laurent au Bois des Hurons en montre un aperçu (p. 276). Enfin, les deux cartes (pp. 56 et 57) localisent trop grossièrement les régions en cause et les lieux concernés par le projet; elles auraient pu être plus élaborées et donc plus expressives.

Le texte plante bien le décor au départ («deux régions, un fleuve», p. 37); comme certains acteurs aussi, dans un prologue (pp. 15-35); l'acteur principal à l'origine du conflit, Hydro-Québec, retient l'attention aux pages 49 à 70. La postface en deux pages (pp. 335-336) tient lieu de conclusion puisque celle-ci n'existe pas en tant que telle; mais en fait elle traite de la méthodologie «qui a été utilisée pour la réalisation de ce bilan de l'action de Contestension Portneuf Lotbinière». Quant à l'épilogue (pp. 323-334), il est confié par l'auteure à André Stainier, président des Amis de la vallée du Saint-Laurent, qui nous entraîne en d'autres lieux : les rivières Ashuapmushuan et Moisie et le long d'une autre ligne électrique, celle de Lévis-des Cantons dans les Bois-Francs.

C'est une sorte d'appel à la multiplication des cas pour continuer une lutte menée dans Portneuf et Lotbinière à partir de 1985, car «ce qui était en cause est de plus en plus d'actualité et renaît sans cesse sous de nouvelles formes» (p. 323). En fait, il n'y a pas de conclusion à proprement parler comme pour mieux marquer l'opération encore inachevée lors de la sortie du livre en novembre 1992. La ligne électrique temporaire au-dessus du fleuve, démontée depuis, est alors en place; aujourd'hui encore, les travaux se poursuivent pour redonner aux rives leur

aspect initial, supprimer les îlots artificiels ayant servi de supports aux pylônes et replanter des arbres ici et là. Hydro-Québec remet en l'état un paysage.

Ce livre nous montre que des projets conduits au nom d'un certain développement peuvent être remis en cause pour faire émerger progressivement des possibilités nouvelles. Pour cela, il faut croire aux vertus de la démocratie de participation comme outil et moteur d'une politique de développement. Ce qu'ont vécu les citoyens de Portneuf et Lotbinière peut préfigurer le début d'un changement pour faire en sorte que désormais les choses ne soient plus pareilles. Pour cela, il faut que l'affaire ne soit pas classée, que le débat ne soit pas étouffé ou récupéré mais relancé et approfondi². Il faut que l'expérience d'hier serve à mener les combats de demain, sur d'autres fronts dans d'autres régions. Il ne faut pas en rester là.

NOTES

- 1 Signe des temps : à Québec, en juin 1995, vont se tenir avec la participation de l'Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ) les États généraux du paysage québécois avec pour thème «le paysage québécois, œuvre conjointe de la nature et de l'intervention humaine».
- 2 Dans ce contexte, signalons le programme d'Hydro-Québec de participation publique à son plan de développement; à ce titre, l'APGQ a bénéficié d'une subvention pour un projet intitulé : «Concept d'évaluation pour l'aménagement et l'implantation des couloirs hydro-électriques».